



Appel d'offres 2016 dans le cadre de l'action « La Culture : levier d'insertion socio-professionnelle »

Cahier des charges

(Sous réserve de la validation par le Conseil Départemental du Nord et les instances européennes du projet déposé)

Date limite de réception des offres : jeudi 31 décembre 2015 à 12h

Pouvoir adjudicateur :

GIP Réussir en Sambre Avesnois
20 avenue Alphonse de Lamartine
BP 40247
59607 MAUBEUGE Cedex
Téléphone : 03.66.32.32.00
Mail : resa@gipreussir.fr

CAHIER DES CHARGES

SOMMAIRE

	N° page
1 - Présentation de la structure	3
2 - Contexte de l'action	3
3 - Présentation de l'action et des besoins du GIP	5
4 - Obligations de publicité	7
5 - Dispositions diverses	7
6 - Conditions de rendu des offres	8
7 - Action/Appel d'offre N°1 : « La Culture : levier d'insertion socio-professionnelle »	9
8 - Annexe 1 : Lettre d'engagement	11
9 - Annexe 2 : Modèle de réponse	12

1. Présentation de la structure

Les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) constituent des dispositifs de mise en cohérence des interventions publiques au plan local, afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficultés.

Les PLIE doivent ainsi permettre d'améliorer l'accès à l'emploi des femmes et des hommes confrontés à une exclusion durable du marché de l'emploi, résultant d'une accumulation de difficultés professionnelles et sociales liées à un faible niveau de qualification, à la situation familiale, à l'âge, au logement, à la santé, ou encore à la marginalisation sociale.

Les trois PLIE de l'Arrondissement d'Avesnes ont été regroupés au sein du GIP Réussir en Sambre Avesnois. La conjugaison des compétences permet une efficacité plus grande de l'accompagnement proposé. Plus de parcours individualisés, renforcés et de proximité seront proposés aux participants.

Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par le Fonds Social Européen et a le soutien des partenaires institutionnels suivants :

- La Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre
- Les Communautés de Communes du Cœur de l'Avesnois, du Pays de Mormal et du Sud Avesnois
- Le Conseil Régional du Nord Pas de Calais
- Le Conseil Départemental du Nord

Les orientations du PLIE de Réussir en Sambre Avesnois s'inscrivent dans le cadre du nouveau Programme Opérationnel National Fonds Social Européen 2014-2020 de l'objectif « Emploi et Inclusion », et notamment dans l'axe prioritaire 3 (Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion) qui se décline en 3 objectifs spécifiques (OS) :

- OS 1 : Augmenter le nombre de parcours intégrés d'accès à l'emploi des publics très éloignés de l'emploi en appréhendant les difficultés rencontrées de manière globale
- OS 2 : Mobilisation des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion
- OS 3 : Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'ESS

Sur l'action « La Culture : levier d'insertion socio-professionnelle » en particulier, Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par le Fonds d'innovation pour l'insertion professionnelle du Conseil Départemental du Nord et le Fonds Social Européen (axe 3 / OS 1).

3

2. Contexte de l'action

- Le Fonds d'innovation pour l'insertion professionnelle du Conseil Départemental du Nord

La création du "Fonds d'innovation pour l'insertion professionnelle" a été décidée par le Conseil Départemental du Nord le 25 juin 2013. Il s'inscrit dans le Programme départemental d'insertion 2014-2017 "Objectif emploi".

L'objectif est d'articuler l'accompagnement social et professionnel pour viser l'enchaînement sans rupture des actions d'orientation, d'accompagnement, de formation et/ou de mises en situation de travail des allocataires du RSA.

La création du Fonds d'innovation pour l'insertion professionnelle vise le soutien aux projets locaux innovants permettant de répondre à cet objectif.

- Le Fonds Social Européen

Le FSE, à travers les programmes « Convergence » et « Compétitivité régionale et emploi », contribue à la réalisation des objectifs de la stratégie européenne pour l'emploi (dite Stratégie de Lisbonne) :

- Augmentation du taux d'emploi global
- Augmentation du taux d'emploi des femmes
- Augmentation du taux d'emploi des seniors (55-64 ans)

A ce titre, il cofinance les politiques nationales, régionales et locales en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle.

Pour cette nouvelle période de programmation, l'accent est mis sur :

- 1- l'accompagnement vers l'emploi des demandeurs d'emploi et des inactifs, le soutien des mobilités professionnelles et le développement du partenariat
- 2- l'anticipation des mutations et la sécurisation des parcours professionnels
- 3- la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion

- Les grands principes de gestion de Réussir en Sambre Avesnois

L'additionnalité, la subsidiarité, le partenariat sont les trois principes que respecte Réussir en Sambre Avesnois :

Additionnalité : Réussir en Sambre Avesnois intervient pour impulser de nouvelles actions ou renforcer des actions existantes. Il peut apporter des moyens supplémentaires pour les renforcer.

Subsidiarité : L'équipe responsable de l'animation de Réussir en Sambre Avesnois, autant que faire se peut, complète les missions et les actions de ses partenaires (référénts, opérateurs appelés contractuellement bénéficiaires,...) avec qui sont passées des conventions d'objectifs.

Coordination-partenariat : La fonction centrale est d'impulser et de coordonner les actions afin que les participants puissent suivre des « parcours d'insertion » débouchant sur un emploi, ou sur une formation qualifiante, avec un minimum de temps mort entre ces actions.

- Les caractéristiques socio-économiques du territoire de la Sambre Avesnois

→ Un territoire jeune mais vieillissant.

→ Un ancrage des situations de pauvreté et de précarité : le revenu net moyen par habitant est de 12% inférieur à la moyenne régionale.

→ Une augmentation des familles monoparentales, compliquant l'insertion professionnelle, et fragilisant les cellules familiales, par la précarité accrue des ressources.

→ Une population globalement moins diplômée, confrontée à l'illettrisme et cumul des difficultés à l'insertion professionnelle : cadre familial restreint, socialement et culturellement pauvre ; méconnaissance de l'environnement périphérique économique, social, culturel ; isolement social, notamment dans les zones rurales, blocages psycho sociaux (peur de l'inconnu), préjugés et idées reçues sur « l'extérieur », difficultés à communiquer avec les autres hors de son cercle de connaissances.

→ Un faible taux d'activité féminin, et une tranche 55-64 ans en grande difficulté d'emploi pour un faible taux d'emploi sur le bassin de 53 %.

→ Une part des contrats aidés non marchand élevée qui porte parfois les publics à ne plus se tourner vers l'emploi marchand et à réserver leurs recherches à ce type de contrat.

→ Un sas d'accès à l'emploi qui passe majoritairement par de l'intérim et des contrats de courte durée.

→ Un potentiel de développement d'emplois de services et des envies d'entreprendre qui nécessitent d'être encouragées.

→ Des opportunités existantes sur un bassin qui reste essentiellement industriel, avec des emplois à pourvoir mais à rendre attractifs.

→ Un dispositif de contrat de professionnalisation insuffisamment exploité pour des publics qui sont souvent réfractaires à la formation continue en raison des échecs rencontrés en formation initiale.

- Les orientations de Réussir en Sambre Avesnois

Réussir en Sambre Avesnois est un GIP qui gère le PLIE de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

Sa géographie de travail s'étend sur 4 EPCI (Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, Communauté de Communes du Pays de Mormal, Communauté de Communes du Sud Avesnois et Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre).

Réussir en Sambre Avesnois appuie la philosophie de ses actions sur les principes et les stratégies suivants :

- Faire reconnaître à l'emploi sa dimension économique trop souvent reléguée au second plan, à l'avantage de sa dimension sociale
- Développer sur le territoire une ingénierie visant à satisfaire ou à anticiper, autant que faire se peut, les besoins en ressources humaines des entreprises, et notamment, des TPE, PME, PMI, facteur nécessaire au développement de leurs activités
- Privilégier comme participants à ces actions des populations au chômage qui ne bénéficient pas des services ou des prestations de Pôle Emploi, afin d'éviter toutes redondances de moyens, d'énergie et de dépenses publiques
- Rechercher au plus vite pour ces participants des mises en relation sur des offres d'emploi ou postes de travail en utilisant des plates-formes, des outils spécifiques au PLIE, mais aussi des partenaires

Pour ce faire, Réussir en Sambre Avesnois veillera à :

- Organiser des parcours d'insertion sociale et professionnelle caractérisés par un accompagnement renforcé individuel de proximité
- Accroître la qualité de gestion des chantiers d'insertion pour en faire des passerelles vers l'emploi ordinaire, au regard des besoins de main d'œuvre dans le BTP
- Renforcer et développer la coopération avec les employeurs et les acteurs économiques pour optimiser l'accès à l'emploi des publics prioritaires
- Développer la formation et la qualification en général, au cœur des stratégies de réinitialisation du territoire en particulier
- Faire appel au secteur Entreprise lié à l'accompagnement et au placement des publics en difficultés
- Poursuivre et accentuer l'accompagnement des participants pendant les 6 premiers mois de leur reprise d'activité

Pour mettre en action ses orientations stratégiques, le PLIE de Réussir en Sambre Avesnois établit des conventions avec les acteurs opérationnels. Il apporte des moyens supplémentaires et participe au financement d'actions.

Le présent appel d'offres s'articule grâce à une fiche action. Il vise à proposer un cadre de référence aux acteurs opérationnels qui souhaitent coopérer avec Réussir en Sambre Avesnois.

- Le cadre de référence

L'article L.322-4-16-6 du Code du Travail qui définit le rôle des PLIE.

La Circulaire du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité du 21 décembre 1999 relative au développement de Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi.

Le Programme Opérationnel National validé par la Commission européenne le 10 octobre 2014 « l'Emploi et l'Inclusion 2014-2020 » qui définit les finalités poursuivies par les PLIE.

L'Ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au Code des marchés publics et **l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015** relative aux marchés publics.

3. Présentation de l'action et des besoins du GIP

La culture apparaît comme un outil complémentaire permettant de conduire à la transformation de la situation de l'individu par le biais de mécanismes divers : travail sur l'identité, sa place dans la société, son rapport à l'autre, l'estime de soi, son projet de vie, son épanouissement personnel. Elle contribue également à développer l'expression et à révéler les potentialités de chacun.

Levier pour l'accès à l'autonomie, à la socialisation, à la responsabilisation ou à la citoyenneté, la culture est depuis longtemps associée aux politiques d'insertion. Pour autant, elle ne saurait se limiter à un simple outil d'intégration sociale. Aujourd'hui, elle devient encore davantage un vecteur des politiques de l'emploi et s'intègre légitimement dans une démarche d'accompagnement professionnel.

Dans le cadre des projets du Fonds d'innovation pour l'insertion professionnelle lancés par le Conseil Départemental du Nord, Réussir en Sambre Avesnois propose une action qui réalise les projets individuels en s'appuyant sur un projet collectif culturel.

Le projet proposé par Réussir en Sambre Avesnois vise à associer 36 allocataires du RSA Socle à un projet collectif culturel pour appuyer leur démarche d'insertion professionnelle individuelle, en organisant les ressources territoriales et l'offre de service globale, et par le biais d'un support pédagogique qui développera les qualités et talents de chacun repérés en amont de la démarche.

Un programme de 12 mois va proposer à trois groupes de 12 personnes allocataires du RSA Socle :

- **Une période de trois mois intensive en continu** à raison de 4 jours par semaine, alternant des phases de développement du projet personnel et des phases de développement d'un projet collectif culturel, ce dernier étant l'objet de l'appel d'offres.

96 séances (demi-journées) seront animées par un professionnel de Réussir en Sambre Avesnois pour le projet professionnel personnel, et par une structure associative du domaine de la culture pour le projet collectif culturel, ponctuées d'interventions extérieures de partenaires et de prestataires pour les questions spécifiques.

Il s'agit de donner aux membres du groupe une dynamique avec le rythme régulier des séances, mais aussi d'ouvrir également les participants sur la communication par la rencontre d'autres intervenants.

Le parti pris est de conjuguer la nécessité d'un interlocuteur principal mais pas unique, car dans l'activité sociale et professionnelle ce n'est jamais le cas. L'unicité d'interlocuteur est même parfois de nature à enfermer. Par contre, il est essentiel de donner un interlocuteur principal, référent du parcours proposé.

Les demi-journées consacrées à l'avancée des projets individuels seront encadrées par un professionnel de l'insertion professionnelle et de l'animation de groupe, qui adaptera les séquences au rythme des besoins du groupe et de chacun.

Les demi-journées consacrées au projet collectif culturel, objet de l'appel d'offres, seront encadrées par des professionnels d'une structure associative du monde de la culture. Elles aborderont dans un premier temps la présentation des projets structurants du territoire, pour inscrire le projet à créer dans son environnement, et pour permettre ensuite au groupe de :

- découvrir et s'appropriier le tissu associatif culturel du territoire (découverte de sites, rencontres de professionnels du monde du spectacle, ateliers possibles de découverte)
- faire émerger les idées qui pourront se développer à la manière d'une entreprise
- identifier les différentes étapes de réalisation du projet
- organiser les compétences de chacun par rapport aux tâches à réaliser et aux objectifs à atteindre
- concrétiser et communiquer sur le projet (au moyen d'un blog et/ou d'une page facebook) pour le faire connaître

- **Une période de 9 mois** au cours desquels les participants seront accompagnés individuellement par un conseiller en insertion professionnelle afin de consolider leur parcours.

L'action se déroulera sur le territoire de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe. Le ou les lieu(x) précis seront déterminés par Réussir en Sambre Avesnois.

Le programme vise notamment à :

Mieux diagnostiquer la maîtrise des savoirs de base, les savoir-faire, les niveaux de formation et les capacités d'apprentissage.

Rassurer, préparer et sécuriser des parcours de formation nécessaire pour la mise en œuvre des projets.

S'appuyer sur la dynamique collective pour éviter l'isolement du parcours individuel.

Identifier et évaluer les conditions santé et logement avec les référents RSA.

Mener chacun à identifier ses atouts mobilisables dans une recherche d'emploi.

Approfondir les potentiels au travers d'un projet collectif pour démontrer la transférabilité des acquis dans un milieu professionnel.

Générer une confiance accrue dans une relation aux employeurs.

Travailler l'appétence à la formation en rapport avec le projet qu'ont défini pour eux-mêmes chacun des participants.

Déplacer l'angle d'analyse des causes de réussite ou d'échec.

Transformer dans leur discours aux employeurs un statut a priori peu attractif en un argument positif et attractif, par la possibilité d'un recours à des contrats spéciaux (contrats CIE, emplois d'avenir, emploi de génération, alternance).

Révéler les chances que sont les nouveaux supports de communication dans le cadre d'une recherche d'emploi individuelle et du développement.

Informers les participants des projets du territoire, projets structurants, projets d'entreprises, opportunités d'emploi.

Conscientiser sur les impératifs de mobilité pour la formation à acquérir et pour accéder aux emplois disponibles.

Mobiliser les outils de la plateforme mobilité : diagnostic de mobilité – ateliers – apprentissage adapté du permis de conduire avec Trajectoire (auto-école sociale) - Syn'mobilité avec locacars et locascoots.

Processus de recrutement des participants :

Repérage des candidats / Accès à l'action

Communication de l'action à tous les partenaires en lien avec les allocataires du RSA

Orientation des candidats sur fiche de prescription

Réunions d'information collectives auprès des participants potentiels, au besoin, entretiens individuels

Engagements

Trois entrées seront possibles :

- sur prescription par les référents RSA,

- sur proposition du réseau RSA élargi : Pôle Emploi, AS, référents PLIE (pour les personnes sorties du dispositif PLIE), prestataires du territoire...

- sur candidature spontanée

Dans tous les cas, une attention particulière sera portée pour constituer des groupes d'âge et de sexe différents.

L'ensemble des outils développés par Réussir en Sambre Avesnois seront mis à disposition de l'action : DVPP, EIF, ateliers Timpass, Pôle ressource Mobilité, séquences du coaching emploi, Pass Formation, secteur entreprise et sa prospection ciblée, méthode du Pack réussite, réseau de partenaires.

Le présent appel d'offres concerne la mise en place du projet collectif culturel par une structure du domaine de la culture, action qui est reprise plus en détail dans la fiche action en page 9.

4. Obligations de publicité

Le candidat retenu sera chargé d'informer le public (participants) du concours financier du FSE. Il appose une affiche A3 explicative permanente et visible dans ses locaux. Il fait mention de la participation du FSE sur tout document utilisé pour le déroulement de l'action (y compris toute attestation de participation). Il assure que les participants à l'action ont été informés de ce financement.

Le candidat retenu insérera également les logos du Conseil Départemental du Nord et de Réussir en Sambre Avesnois sur les documents utilisés pour la mise en œuvre de l'action.

Conseil : Des supports spécifiques (plaques signalétiques, affiches d'information pour les participants) ont été réalisés par l'assistance technique régionale FSE et sont disponibles sur simple demande auprès du C2RP.

Les visuels de la campagne de communication nationale peuvent être téléchargés sur le site internet du Fonds Social Européen en France : http://www.npdc.travail.gouv.fr/page/id-489-Publicite_et_logos.html

5. Dispositions diverses

- Obligations FSE et principes horizontaux

Votre réponse devra tenir compte des obligations du Programme Opérationnel National FSE 2014-2020 (http://www.nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/GuideSuiviParticipants2014_2020-2.pdf).

Les réponses devront également prendre en considération les différents principes horizontaux du PON FSE 2014-2020 tels que :

- l'égalité entre les femmes et les hommes,
- le développement durable,
- l'égalité des chances.

- Sous-traitance

- Le principe de sous-traitance est autorisé, mais doit être déclaré au cours de l'exécution de l'action. Dans tous les cas, le candidat retenu demeure personnellement responsable de l'intégralité des prestations exécutées ou à exécuter.
- De même, il fait siennes des obligations et des conditions de paiement du sous-traitant, sans que le commanditaire puisse être concerné ou inquiété de quelque manière que ce soit.

- Différends et litiges

En cas de litiges résultant de l'application des clauses du présent Cahier des charges, le tribunal administratif territorial compétent sera saisi.

6. Conditions de rendu des offres

Pour être recevables, les offres devront être constituées des éléments suivants :

- Un courrier adressé à l'attention du Président de Réussir en Sambre Avesnois, M. Benjamin SAINT-HUILE, à l'adresse suivante : GIP REUSSIR EN SAMBRE AVESNOIS – 20 Avenue Alphonse de Lamartine, BP 40247 – 59607 MAUBEUGE Cedex. Il est également possible de déposer les offres en mains propres à l'adresse précitée, contre récépissé, et aux horaires d'ouverture suivants : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi, ou par voie électronique à resa@gipreussir.fr
- Un document reprenant l'ensemble des informations suivantes concernant votre structure : dénomination sociale, adresse, SIRET, nom du représentant, nom et coordonnées du responsable de l'action (modèle en annexe 2)
- Un décompte financier ne dépassant pas le montant maximum indiqué dans le présent cahier des charges (modèle en annexe 2)
- Un mémoire technique détaillant une proposition de prestation conforme au cahier des charges, une méthodologie de travail, un échéancier de réalisation, les références du personnel en lien avec l'objet du marché (modèle en annexe 2)
- Une lettre d'engagement liée au respect des contraintes et obligations imposées par le Fonds Social Européen spécifiant les justificatifs qui seront fournis en fin de prestation (modèle en annexe 1)

L'évaluation des offres se fera à la fois en fonction du montant de l'offre mais aussi du contenu de l'offre.

Le candidat retenu devra communiquer, dans un délai de 8 jours suivant la notification d'attribution, ses observations éventuelles, un certificat de démarrage de l'action, ainsi qu'une attestation d'assurance (à jour de cotisations) couvrant les risques liés à son activité.

La date limite de réception des offres est le **31 décembre 2015 à 12h.**

Réussir en Sambre Avesnois communiquera par courrier les résultats de cet appel d'offres pour le 15 janvier 2016 au plus tard.

L'équipe de Réussir en Sambre Avesnois est à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires.

Pour des questions d'ordre administratif : Melle Maud SYMOENS - 03.27.39.39.95 - msymoens@gipreussir.fr

Pour des questions d'ordre technique : Mme Malika BOUDINA - 03.27.39.39.82 - mboudina@gipreussir.fr

Action/Appel d'offre N°1	Action « La Culture : levier d'insertion socio-professionnelle » (Axe 3 OS 1 PON FSE)
Du 01/02/2016 au 30/11/2016 inclus (renouvelable une fois)	
Nombre de mois : 10	
<p>Description / Objectif de l'action</p> <p>Accompagnement de 3 groupes de 12 allocataires du RSA Socle vers la réalisation d'un projet collectif culturel de territoire pour appuyer leur démarche d'insertion professionnelle individuelle et pour développer les qualités et talents de chacun repérés en amont.</p> <p><u>1^e groupe</u> : du 1^{er}/02/2016 au 30/04/2016 (48 demi-journées) <u>2^e groupe</u> : du 1^{er}/05/2016 au 31/07/2016 (48 demi-journées) <u>3^e groupe</u> : du 1^{er}/09/2016 au 30/11/2016 (48 demi-journées)</p> <p>Lieu de réalisation de la prestation : Territoire de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe</p>	
<p>Résultats attendus à l'issue de l'action</p> <p>Avec chaque groupe, et durant chaque période de 3 mois, il sera abordé une présentation des projets structurants du territoire, pour inscrire le projet à créer dans son environnement, et pour permettre au groupe de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - découvrir et s'appropriier le tissu associatif culturel du territoire (découverte de sites, rencontres de professionnels du monde du spectacle, ateliers possibles de découverte) - faire émerger les idées qui pourront se développer à la manière d'une entreprise - identifier les différentes étapes de réalisation du projet - organiser les compétences de chacun par rapport aux tâches à réaliser et aux objectifs à atteindre - concrétiser et communiquer sur le projet (au moyen d'un blog et/ou d'une page facebook) <p>Chaque période intensive de 3 mois sera clôturée par la réalisation du projet de groupe qui s'inscrira dans un évènement phare sur le territoire.</p>	
<p>Modalités financières</p> <p>Le financement de cette action se compose d'un financement du Conseil Départemental du Nord à hauteur de 50% et du Fonds Social Européen à hauteur de 50%.</p> <p>Montant maximal alloué à l'action : 25 000 euros.</p> <p>Le candidat indiquera dans sa réponse le montant détaillé de la prestation proposée. Le montant indiqué sera calculé selon un coût horaire.</p> <p>Le règlement de la prestation se fera en 6 versements comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un premier acompte (1/6 du montant total) à la signature de la convention sur présentation d'une facture. • Un deuxième acompte sur présentation du bilan du 1^e groupe et d'une facture qui reprendra les éléments de la prestation réellement réalisés. Ce règlement est conditionné par la réalisation effective des objectifs fixés et son montant s'effectuera au prorata du service fait. • Un troisième acompte (1/6 du montant total) au démarrage du 2^e groupe sur présentation d'une facture. • Un quatrième acompte sur présentation du bilan du 2^e groupe et d'une facture qui reprendra les éléments de la prestation réellement réalisés. Ce règlement est conditionné par la réalisation effective des objectifs fixés et son montant s'effectuera au prorata du service fait. • Un cinquième acompte (1/6 du montant total) au démarrage du 3^e groupe sur présentation d'une facture. • Le solde à l'échéance de la prestation sur présentation du bilan du 3^e groupe et d'une facture qui reprendra les éléments de la prestation réellement réalisés. Ce règlement est conditionné par la réalisation effective des objectifs fixés et son montant s'effectuera au prorata du service fait. • Le montant de la participation conventionnée au départ entre le candidat retenu et le GIP Réussir en Sambre Avesnois constitue le seuil au-delà duquel Réussir en Sambre Avesnois ne saurait être astreint à payer. 	

Indicateurs d'évaluation et d'action

La proposition devra présenter systématiquement les méthodes, outils, indicateurs de résultats et d'impacts pour les participants et indicateurs de réalisation de l'action, et éventuellement les accords partenariaux avec les acteurs économiques.

Suivi de l'action

Un référent unique de la structure prestataire sera identifié et accompagnera à la mise en œuvre du projet collectif culturel. L'action se déroulera sur le territoire de la commune où sera identifié le public cible, dans une salle dédiée à cette action.

Un point régulier sur l'action sera obligatoirement effectué entre le professionnel de Réussir en Sambre Avesnois et le référent de la structure prestataire.

Des feuilles d'émargement devront être complétées pour chaque demi-journée et remises à Réussir en Sambre Avesnois en fin d'action.

Le prestataire rendra compte de son activité au moyen de tableaux de bord trimestriels dédiés et tout autre support fourni par Réussir en Sambre Avesnois

Il participera aux instances de pilotage et aux comités techniques de suivi du projet. Il devra, dans ce cadre, fournir impérativement à Réussir en Sambre Avesnois avant chaque instance un bilan individuel des avancées de chaque participant.

ANNEXE 1 : Lettre d'engagement

Je soussigné(e),, représentant
la structure, atteste par la présente avoir
pris connaissance des contraintes et obligations imposées par le Fonds Social Européen et m'engage à les
respecter.

Je m'engage également à fournir toutes les pièces justificatives liées à la réalisation de l'action
« La Culture : levier d'insertion socio-professionnelle » qui me seraient demandées par le GIP Réussir en
Sambre Avesnois, et notamment :

- Des feuilles d'émargements des participants à l'action pour chaque demi-journée
- Tous supports liés à l'action et relatifs au projet culturel collectif (blog, tableaux de bord trimestriels, bilan individuel par participant, ...)
- Des photos des différents évènements ayant lieu à chaque fin de période de 3 mois
- Un bilan qualitatif de l'action à la fin de chaque période de 3 mois

Signature du représentant et cachet de la structure

ANNEXE 2 : Modèle de réponse

Identification du porteur de projet :

Dénomination sociale :

Sigle :

Numéro SIRET :

Objet :

Nombre total de salariés :

Adresse du siège social :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Site internet :

Identification du représentant légal :

Nom - Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Personne responsable du projet :

Nom - Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Zone géographique d'intervention :

Zone de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre :

oui

non

Zone de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois :

oui

non

Zone de la Communauté de Communes du Pays de Mormal :

oui

non

Zone de la Communauté de Communes du Sud Avesnois :

oui

non

Présentation de l'action menée :

[700 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Méthodes et outils de réalisation de l'action :

[200 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Echéancier de réalisation de l'action :

[200 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

Indicateurs de réalisation de l'action :

[100 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Indicateurs de résultats concernant les participants :

[100 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Indicateurs d'impacts concernant les participants :

[100 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Références du personnel affecté à l'action :

[CV ou présentation en 200 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Informations complémentaires éventuelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Budget prévisionnel de la prestation :

Le tableau suivant est à remplir suivant les trois gros postes de dépenses. D'autres postes de dépenses peuvent être ajoutés si nécessaire.

Indiquer également un coût horaire en fonction du montant total et de l'estimation du temps passé sur l'action.

Postes de dépenses	Détails des dépenses	Pièces probantes (à mettre à disposition en cas de contrôle)	Montant
Rémunération et charges du personnel			
Honoraires / Intermédiaires			
Consommables et équipements			
Autres dépenses			
		TOTAL :	

Estimation du temps passé sur l'action : heures

Coût horaire : € / h

Observations sur le budget :

.....

.....

.....

.....